

Bachelier en électronique orientation électronique appliquée

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 46

Fax : +32 (0) 65 40 41 56

Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

1B UE 101 LANGUES 1			
Code	TELE1B01EAP	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Evelyne STURBAUT (evelyne.sturbaut@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage « Langues 1 » consiste à revoir les structures de base de la langue cible et à acquérir le vocabulaire technique de base propre à la section.

Outre le cours du Q2, un cours de remédiation est proposé au Q1 (révisions grammaticales essentiellement) .

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer et informer**

1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat

1.6 Utiliser une langue étrangère

Acquis d'apprentissage visés

En fin de l'activité d'apprentissage, l'étudiant devra être capable d'appliquer les principes grammaticaux et syntaxiques du Bloc 1, ainsi que d'employer le vocabulaire technique ciblé.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TELE1B01EAPA Langues 1

24 h / 2 C

Contenu

Le cours facultatif du Q1 est consacré à la révision ou à l'acquisition de grammaire de base et de vocabulaire usuel.

Le cours obligatoire du Q2 se fonde sur des exercices de vocabulaire technique de base en langue cible ainsi que d'exercices d'acquisition et de révision de certains principes grammaticaux et syntaxiques de base.

Démarches d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage repose sur une approche interactive. L'étudiant devra s'impliquer de manière active dans le cours et dans son apprentissage et étudier régulièrement.

Si, pour des raisons sanitaires, le cours doit passer en distanciel, les principes généraux de participation active seront les mêmes en distanciel qu'en présentiel.

Dispositifs d'aide à la réussite

Un cours préparatoire est organisé au premier quadrimestre et permet à l'étudiant d'acquérir ou revoir la grammaire et la syntaxe de base ainsi que le vocabulaire usuel.

La présence au cours assortie d'une participation active en classe favorisent l'apprentissage progressif de la langue.

Des activités seront organisées pour aider l'étudiant à organiser son travail et à progresser quel que soit le type d'enseignement (hybride/présentiel/distanciel).

Un test intermédiaire avant l'évaluation finale permettra à l'étudiant de se positionner par rapport à ses acquis.

Sources et références

Voir syllabus

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus,
Notes de cours,
Sites internet / dictionnaires en ligne
Matériel didactique
Plateforme UP + Microsoft Office (Teams, Forms, ...)
Connected
Vidéos

4. Modalités d'évaluation

Principe

test écrit au Q2 (20 %)

examen oral en fin de Q2 (80 %)

examen oral au Q3 (100 %)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Int	20		
Période d'évaluation			Exo	80	Exo	100

Int = Interrogation(s), Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

L'étudiant ayant échoué cette UE lors d'une année antérieure devra représenter un examen oral (100 % de la note finale). La matière sera celle de l'année en cours.

Cette unité s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra néanmoins l'accent sur la langue cible qui sera employée dans le cadre du cours.

La langue d'évaluation est la langue cible.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant.

Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).